RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Arrêté ARS n° 2023-14-0118

Portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du b) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code, pour le secteur des personnes en situation de handicap du département de la Savoie.

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

ARRÊTE

Article 1er : La programmation pluriannuelle prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles des échéances prévisionnelles de transmission, à l'autorité en charge de leur autorisation, des rapports d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au b) de l'article L. 313-3 du même code est annexée au présent arrêté.

Article 2 : La programmation prévue à l'article 1er porte sur la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 et le secteur des personnes en situation de handicap du département de la Savoie.
Cette programmation est ajustée au plus tard au 31 décembre de chaque année au titre des cinq années suivantes.
Elle peut être modifiée notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 3 : Dans les deux mois suivant sa publication pour les tiers, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr .

Article 4 : Le Directeur de la délégation départementale de la Savoie de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 28 juillet 2023

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Par délégation,
Le Directeur général adjoint

Igor BUSSCHAERT

Annexe relative à la programmation du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé pour le secteur des personnes en situation de handicap du département de la Savoie

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2024	1er semestre	FONDATION OVE	690793435	ITEP CHAMBERY	730010980
				ITEP ALBERTVILLE	730010998
				DIME DE SAINT ALBAN LEYSSE	730780285
		ACCUEIL SAVOIE HANDICAP - ASH	730000205	SESSAD ACCUEIL SAVOIE HANDICAP	730790300
				CEM ACCUEIL SAVOIE HANDICAP	730780392
		ADAPT	930019484	ESRP LADAPT DE SAVOIE	730012937
	2ème semestre	ESPOIR 73	730000890	ESAT LE HABERT	730009305
				ESAT LA SATREC	730784022
		INSTITUT DEP ST LOUIS DU MONT	730010139	IME SAINT LOUIS DU MONT	730780939
				SESSAD ST LOUIS DU MONT	730001039
		ASSOCIATION SESAME AUTISME RHONE ALPES	690798293	MAS OREE DE SESAME	730010691
		ASSOCIATION LA RIBAMBELLE	730000155	DITEP LA RIBAMBELLE	730780327
		ASSOC. MEDIC. PEDAG. ST REAL	730000403	DIME ST REAL	730780954

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2025	1er semestre	APEI DE CHAMBERY	730784709	SESSAD MESANGES	730006129
				SESSAD TRAMPOLINE	730001732
				IME LE BOURGET	730784261
				SESSAD SAAGI	730007358
	2ème semestre	APEI DE CHAMBERY	730784709	MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE NOIRAY	730006848
				CME LES MESANGES	730780913
				ESAT DU NIVOLET	730783420
				PLATEFORME AIDANTS MULTISERVICES 73	730012200

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	1er semestre	APAJH SAVOIE	730784675	ESAT LE CORBELET	730783362

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2027	1er semestre	DELTHA SAVOIE	730784816	MAS LES ANCOLIES	730790623
				ESAT DES 4 VALLEES	730783941
				IME D'ALBERTVILLE	730780947
				ESAT MAURIENNE	730783388
				IMPRO L'OASIS	730780962
		INSTITUT NAT DE JEUNES SOURDS	730000361	INJS DE CHAMBERY	730780731
				SSEFIS DE L'INJS DE COGNIN	730002219
				SAFEP DE L'INJS DE COGNIN	730002169
				SESSAD DYSPHASIE DE L'INJS DE COGNIN	730002128
	2ème semestre	DELTHA SAVOIE	730784816	SESSAD LE MOUSQUETON	730002748
				SESSAD DE ST JEAN DE MAURIENNE	730790763
		APEI D'AIX LES BAINS	730784691	IME DE MARLIOZ	730780202
				ESAT CHANTEMERLE	730783354
				SESSAD LE TANDEM	730002078
		CROIX ROUGE FRANCAISE	750721334	ESAT LES ECHELLES	730790367
		CHS DE LA SAVOIE	730780582	MAS LA BOREALE	730790615